

## Fiche métier

### RESPONSABLE DE PÔLE FORMATION DIGITALE – CDD (H/F)

Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, le département Territoires & Innovation recherche un Responsable de pôle formation digitale (H/F)

#### ❖ MISSIONS

Le pôle Formation Digitale a pour mission de porter un cadre commun de méthodes d'ingénierie pédagogique d'outils et de supports de formation.

Pôle transversal au sein de Sesan, il s'appuie et appuie l'ensemble des équipes projet dans la mise en œuvre des programmes de formations aux solutions et services régionaux et à la e-Santé en général.

Rattaché(e) au Directeur(trice) de Département, qui fixe les objectifs et priorités du pôle, le responsable de pôle coordonne et pilote les activités du pôle, assure le management hiérarchique des équipes opérationnelles et fait vivre l'offre de formation SESAN en nouant les partenariats adéquats avec organismes de formation et adhérents.

#### ❖ ACTIVITES PRINCIPALES

##### 1. Pilotage de l'activité :

- Propose au directeur de département un planning de travail lié aux objectifs et priorités du pôle
- Organise l'activité et répartit la charge de travail entre ses collaborateurs,
- Coordonne les actions de l'ensemble de l'équipe et prend les décisions nécessaires au bon déroulement des activités et à la continuité de service
- Définit et fait évoluer les processus et les outils de travail internes au pôle
- Veille au bon respect des procédures transversales au sein de son pôle
- Assure un reporting transparent et régulier sur les activités de son pôle auprès du directeur de département
- Alerte le directeur de département en cas de difficulté et propose des mesures correctives
- Est force de propositions pour développer l'activité
- Elabore le budget prévisionnel de son pôle lié au plan de charge soumis au directeur de département et à son adjoint
- Suit l'exécution du budget arrêté, alerte le directeur de département en cas de dérive et propose un plan d'action
- Met en place, suit et analyse les indicateurs de performance du pôle

##### 2. Management des collaborateurs :

- Assure le recrutement et l'intégration des collaborateurs de son pôle en collaboration avec le pôle Ressources Humaines (définition des besoins, demandes d'ouverture de poste, sélection des CV, 1<sup>er</sup> entretiens / tests techniques, négociation salariale, proposition du candidat final au directeur de département)
- Fixe les objectifs individuels et évalue les compétences dans le cadre des entretiens annuels en prenant en compte les objectifs institutionnels
- Propose les augmentations individuelles et les niveaux de la prime sur objectifs de ses collaborateurs au directeur de département

- Accompagne le développement des collaborateurs de son pôle
  - Identifie les axes de progrès prioritaires et les plans de développement individuels (formations)
  - Synthétise le plan de développement des compétences pour son pôle
  - Recueille et apprécie avec le pôle Ressources Humaines les souhaits d'évolution professionnelle intra-pôle
- Anime les réunions d'équipe et assure la communication interne au sein du pôle
- Assure un appui individuel méthodologique et technique, le cas échéant, auprès de ses collaborateurs
- Instaure un reporting régulier avec ses collaborateurs lui permettant d'avoir une visibilité globale de la tenue du plan de charge
- Valide les congés / absences et les notes de frais des collaborateurs du pôle
- Valide les compteurs liés aux horaires variables de ses collaborateurs et organise les récupérations
- Veille au respect des règles de fonctionnement interne par les collaborateurs de son pôle
- Gère les conflits au sein de son pôle en lien avec le service RH et le directeur de département
- Est attentif et acteur de la prévention (RPS, Harcèlement....)

### **3. Activités opérationnelles :**

- Peut porter en direct une des activités/projets du pôle

### **4. Représentativité :**

- Est amené à représenter le directeur de département au sein d'instances extérieures dans son champ d'intervention

### **5. Activités transverses au sein du SESAN :**

- Participer, à la demande du directeur de département, au cadrage des nouveaux projets impactant son activité
- Est garant de la bonne transmission d'information et s'assure de la bonne qualité des échanges entre son équipe et l'ensemble des équipes de SESAN
- Est l'interlocuteur privilégié au sein du pôle pour les travaux menés par/avec les autres départements/pôles
- Participe aux instances internes tenues avec l'ensemble des managers de SESAN

## **❖ STATUT**

Statut Cadre

Position IC 3.1 de la Collective applicable aux salariés des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils.

## **❖ PROFIL**

De formation supérieure (Bac +4/+5) ou équivalent,

Une expérience de 3 ans en management d'équipe ou une expérience de coordination d'équipe réussie de 5 ans dans le cadre du pilotage d'un portefeuille de projets est exigée.

Une expérience de direction de projets de formations est demandée.